

Le président bolivien souligne que la revendication de son pays concernant une issue à la mer, ne provoquera pas de dommages au peuple chilien



La Paz, 1er mai, (RHC).- Le président bolivien, Evo Morales, a assuré que la requête présentée contre le Chili à la Cour Internationale de Justice de la Haye ne causera pas de dommages au peuple chilien.

Evo Morales a signalé que la requête insiste sur le caractère pacifiste de la Bolivie, raison pour laquelle il a demandé aussi l'intervention de la Cour Inter-américaine de Justice pour trouver une solution au différend qui dure depuis un siècle.

Le président bolivien a expliqué que la demande cherche à réparer un dommage historique qui a affecté la Bolivie et son développement depuis l'invasion chilienne de février 1879 lors de laquelle son pays a perdu 400 kilomètres de côtes à l'Océan Pacifique et 120 000 kilomètres carrés de territoire.



Radio Habana Cuba